ÉVALUER LE BIEN-ÊTRE DES PALMIPÈDES À FOIE GRAS EN ENGRAISSEMENT

EBENE®

› Pour qui ?

L'éleveur, le technicien ou le vétérinaire en élevage de palmipèdes à foie gras.

› Quelles espèces animales ?

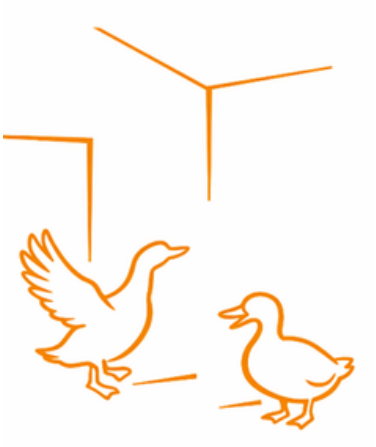
Canard Mulard

› Quel mode d'élevage ?

Animaux en phase d'engraissement (parcs collectifs).

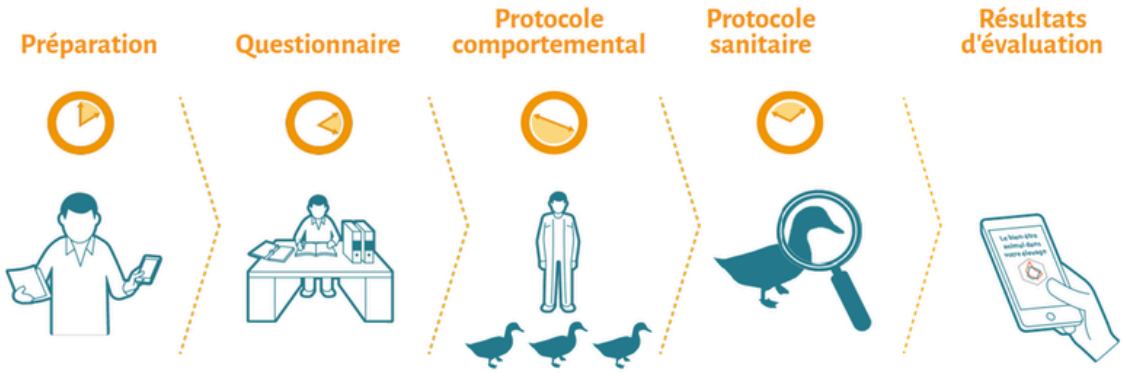
› Quand réaliser cette évaluation ?

À partir de 8 à 9 jours d'engraissement.



Trois protocoles en un

Les indicateurs, correspondant aux mesures réalisées sur l'élevage, sont recueillis à trois étapes : le questionnaire, le protocole comportemental, le protocole sanitaire.
Un temps de préparation est nécessaire afin de regrouper les documents utiles et de se remémorer les modalités d'observation.



Mise en œuvre du protocole pour les palmipèdes à foie gras en engraissement.

L'échantillonnage

L'échantillon doit permettre de représenter l'ensemble des animaux, sans pour autant tous les observer. Le temps nécessaire à l'évaluation reste ainsi compatible avec les conditions d'élevage tout en garantissant la représentativité des résultats.
De nombreuses études scientifiques ont permis de valider les méthodes et les tailles d'échantillons, afin d'obtenir des résultats fiables et représentatifs de l'état réel des animaux.
Il s'agit d'une étape essentielle, qui doit être réalisée avec rigueur.

Orienter les résultats malgré soi

Des biais d'échantillonnage peuvent apparaître lorsque les observations sont influencées de manière non intentionnelle.
Il est important de ne pas rechercher spécifiquement les animaux présentant des anomalies.
La luminosité ou le moment de la journée peuvent également influencer le comportement des animaux. Ces éléments doivent être pris en compte lors de l'évaluation.



1. Mesures à partir d'un questionnaire

Le questionnaire regroupe les indicateurs de moyens liés à l'environnement et aux conditions de conduite des animaux.

Il s'agit notamment de :

› **Les modalités de distribution de l'aliment** (courbe, cadence et durée d'engraissement)
› **La disponibilité aux abreuvoirs** (linéaire d'abreuvoirs disponible par animal)
› **La disponibilité et l'accès à l'eau**
› **Les caractéristiques d'hébergement** (dimensions des logements, type de structure)
› **La mortalité** (% de mortalité cumulée)
› **Les méthodes de mise à mort utilisées** (dislocation cervicale manuelle, dislocation cervicale mécanique (pince), dispositif tige perforante, ...)
› **Les interventions réalisées sur les animaux** (épointage, dégriffage, ...)
› **L'enrichissement de milieu** (présence ou non d'enrichissement comme de la musique, ou autres stimulations environnementales)
› **Les pratiques de l'éleveur** (pour limiter le stress des animaux et améliorer le Bien-Être Animal)

Indicateurs de moyens, indicateurs de résultats

Les indicateurs de résultats permettent d'évaluer directement l'état de bien-être des animaux, à partir d'observations réalisées sur les animaux eux-mêmes.
Les indicateurs de moyens décrivent les conditions d'élevage et permettent de compléter cette évaluation.
La combinaison de ces indicateurs permet d'obtenir une évaluation globale du bien-être des animaux.





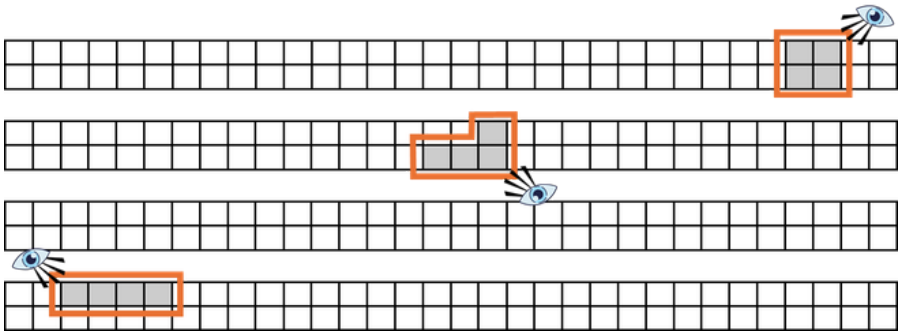
2. Mesures des comportements de l'animal

L'observation directe des animaux constitue un élément central de l'évaluation du bien-être.
L'application d'un protocole d'observation standardisé garantit la fiabilité et la comparabilité des résultats.

Comment échantillonner ?

L'observateur reste immobile et observe successivement trois zones distinctes, **comprenant chacune environ 20 animaux (soit 1 à 5 logements)**.

Les animaux doivent être observés lors du premier passage devant les loges.
Si des enrichissements visant à encourager l'exploration sont disponibles, observer au maximum une zone qui en comporte.



Différentes possibilités d'observation des animaux en logements collectifs

Déroulement de l'évaluation comportementale

Pour chacune des trois zones définies, réaliser successivement les trois jeux d'observations suivants.

1er jeu d'observations - Comportements spontanés

Pour la zone considérée : noter le nombre de loges observées et leur localisation dans le bâtiment.
Pendant 5 minutes, noter chaque fois qu'un animal exprime l'un des comportements suivants :

› Etirement / battement
(déploie puis replie une seule ou ses 2 ailes, étend une des pattes ou bat des ailes)

› Interaction avec les congénères
(animaux qui se toilettent les uns les autres, qui se piquent de façon non agressive, réalisent des duels)

› Picage agressif
(picage agressif à l'encontre d'un ou de plusieurs congénères dirigés notamment vers la tête)

› Abreuvement
(boit ou joue avec l'eau)

› Se toilette
(nettoie ses propres plumes à l'aide de son bec)

› Explore son environnement
(touche avec son bec l'environnement de la loge (le sol, les barres ou le système de ventilation) ou les plumes de la queue d'un congénère)

Si un animal exprime plusieurs fois le même comportement après une interruption nette d'environ 3 secondes, chaque occurrence est comptabilisée.
Soyez vigilants en distinguant un comportement agressif d'une interaction normale entre congénères.

Quelques précautions

Le comportement des animaux peut être influencé par tout événement inhabituel.

Afin de limiter les perturbations :
› porter des vêtements de couleur similaire à ceux habituellement portés par l'éleveur
› se déplacer dans le bâtiment dans le même sens que l'éleveur
› ajuster la localisation de la zone d'observation afin d'observer les animaux sans les perturber
› veiller à ce que les conditions d'éclairage soient identiques à celles de l'engraissement. Si besoin, allumer l'éclairage dès l'arrivée dans le SAS afin que les animaux aient retrouvé leurs conditions habituelles avant le début des observations.

En cas d'événement soudain susceptible d'impacter le comportement des animaux, interrompre les observations et les reprendre après un délai suffisant.

A la fin des 5 minutes d'observation

Pour la zone observée :

Noter le pourcentage d'animaux présentant les états suivants :

› **Au repos :** couché et sans activité (ni déplacement, ni toilettage, ni exploration), pouvant toutefois haleter

› **Haletants :** présentant une respiration rapide, avec le bec ouvert

Qualifier le comportement des animaux en réaction à la présence de l'observateur :

› **Peu ou pas perturbés par l'observateur,** répartis sur l'ensemble de la loge

› **Regroupés en fond de loge sans agitation**, mais agités, regardant l'observateur

› **Blottis les uns contre les autres en fond de loge** et cherchant à cacher leur tête dans le plumage des congénères

› **Agités en présence de l'observateur**, se grimpant les uns sur les autres

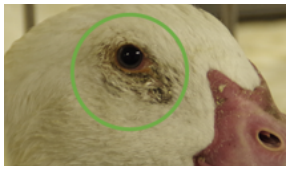
Noter le nombre d'animaux présentant des plumes de la tête hérissées dans la loge adjacente.

2ème jeu d'observations - État physique des animaux

Sur une seconde série d'animaux (**au minimum 20, idéalement sur la même rangée**), estimer le nombre d'animaux présentant des :



› **Plumes mouillées**
(plumage humide et/ou gras (jaunissement) sur plus de 50 % du corps observé en vue dorsale)



› **Yeux sales**
(traces de saleté ou peau visible en périphérie d'un ou des deux yeux, sur une surface supérieure à 1,5 cm^2)



› **Lésions aux pattes**
(lésions ulcéreuses visibles sur l'arrière du coussinet (talon))

Le dénombrement peut être réalisé en nombre ou en pourcentage.

3ème jeu d'observations - Indicateurs liés à l'alimentation et aux lésions

Sur les mêmes loges, noter la présence éventuelle des éléments suivants :

Traces d'aliment :

› **Sur l'animal (corps ou bec)** : présence d'au moins un animal présentant des traces de pâtée

› **Sur le sol ou dans la pré-fosse** : présence de pâtée sur le sol ou dans la fosse sous les loges

› **Sur les barreaux de la loge** : présence de pâtée sur les barreaux

Traces de sang :

› **Sur l'animal** : présence d'au moins un animal présentant des traces de sang

› **Sur le sol ou dans la pré-fosse** : présence de traces de sang

Répétition du protocole

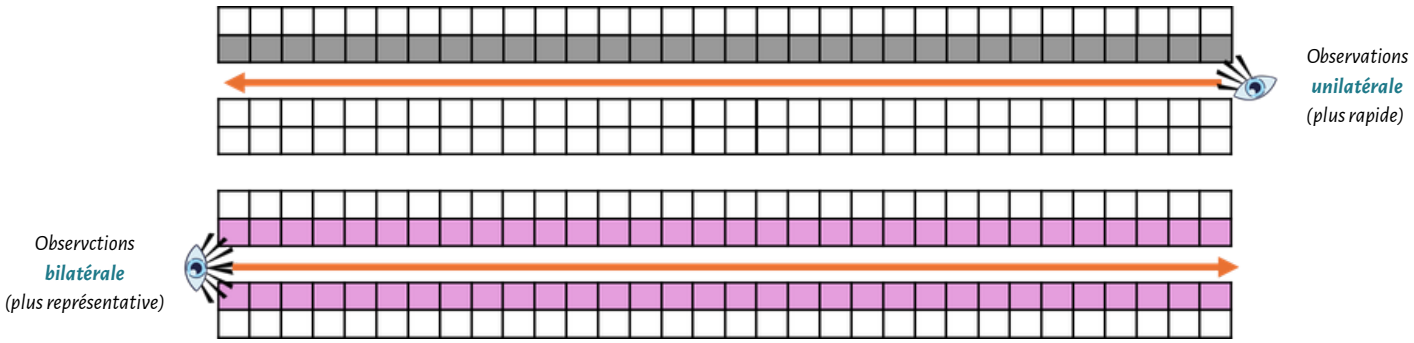
L'ensemble de ces trois jeux d'observations doit être réalisé successivement pour chacune des trois zones définies en début d'évaluation.

3. Mesures des informations sanitaires

Les informations sanitaires complètent les observations comportementales et permettent d'obtenir une évaluation globale du bien-être des animaux.

Comment échantillonner ?

L'observateur réalise un aller-retour dans le bâtiment.
La marche doit être calme et régulière.
Les observations peuvent être réalisées de manière unilatérale (plus rapide) ou bilatérale (plus représentative).



Sur chaque transect, noter chaque fois qu'un animal présente l'un des indicateurs suivants :

› Blessé
(lésion d'au moins 1cm, cicatrisée ou fraîche, sur la tête, le dos ou la queue)

› Boiteux
(présentant un ou deux membres raidis, non fonctionnels ou désaxés)

› Immobile
(prostré qui ne bouge pas)

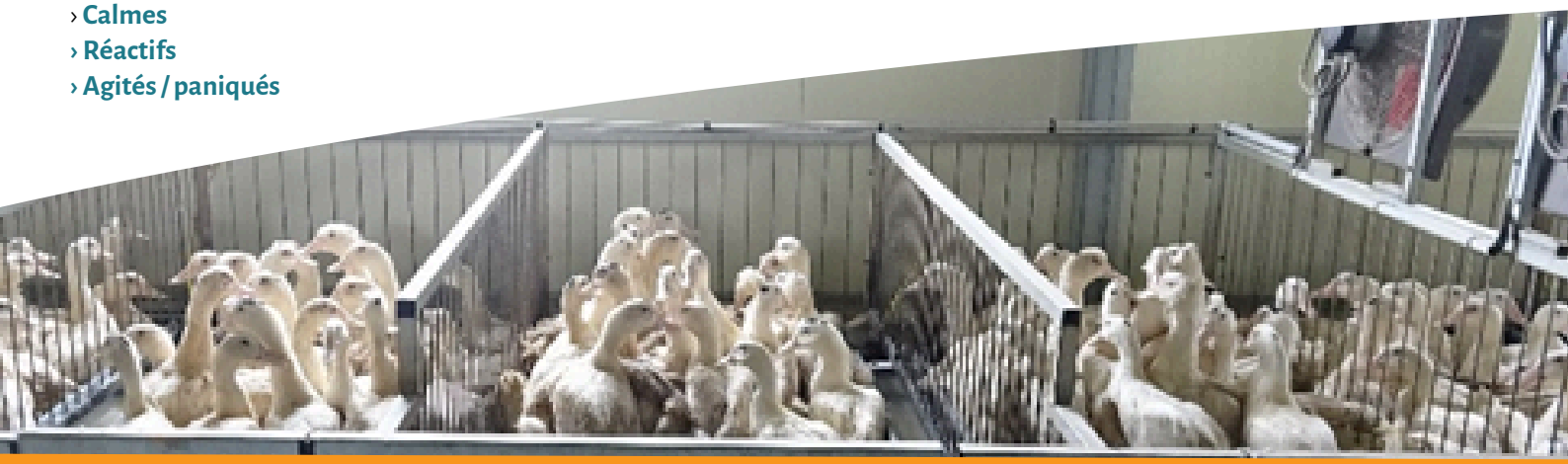
› Mort
(trouvé mort dans le bâtiment lors de l'évaluation)

› Petit
(taille d'environ la moitié de la taille moyenne du lot)

› Autre anomalie
(déplumé, présentant une déformation…)

A la fin de chaque transect, qualifier le comportement général des animaux observés :

› **Calmes**
› **Réactifs**
› **Agités / paniqués**



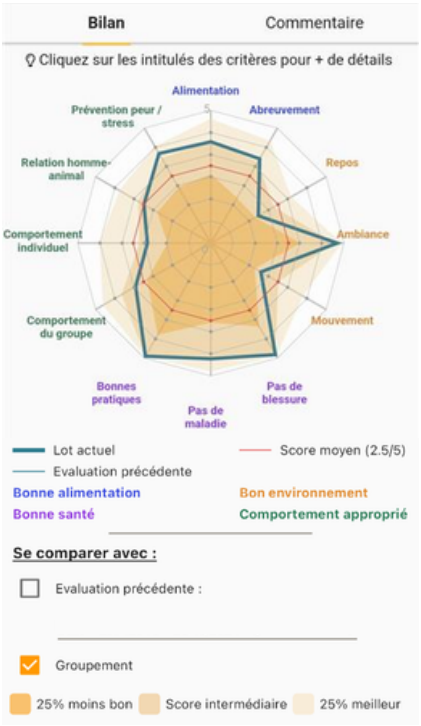
Quelques précautions

Veiller à conserver une marche calme lors de l'évaluation (qui permet une meilleure observation et veille au calme des animaux).

Les résultats de l'évaluation



Les résultats sont disponibles immédiatement après l'évaluation grâce à l'application EBENE®.
Ils sont présentés sous forme graphique et permettent de visualiser les points forts et les points à améliorer.
L'évaluateur peut également consulter le détail de chaque indicateur mesuré.



Et maintenant ?

Cet outil permet d'accompagner l'amélioration continue du bien-être des animaux.
Les résultats permettent d'identifier les points forts et les axes d'amélioration.
En fonction des résultats, il est possible :

› d'échanger avec le technicien ou le vétérinaire,
› de mettre en place des mesures correctives adaptées.

Une nouvelle évaluation permet ensuite de mesurer l'efficacité des actions mises en œuvre.

L'application sur smartphone :

L'application EBENE® permet de faciliter l'évaluation du bien-être animal.
Elle permet :

› la collecte des données,
› leur analyse automatique,
› l'affichage des résultats,
› la mise à disposition d'explication pour comprendre les indicateurs,

Représentation des résultats de l'évaluation du bien-être animal par la méthode EBENE®, avec l'application smartphone. Chaque couleur représente le résultat du groupement pour chaque tiertile d'éleveurs (en marron le plus faible et en clair le meilleur). Les meilleures notes sont représentées en bordure du cercle, le centre représente les notes les plus basses.

Des mini-tutoriels et des formations sont disponibles afin d'accompagner les utilisateurs.

Pour bénéficier de l'accès à l'application numérique EBENE® Palmipèdes à Foie Gras

Prenez contact avec Sylvain Gallot : gallot@itavi.asso.fr

Pour en savoir plus sur la démarche

La méthode EBENE® est un outil d'amélioration du bien-être animal dans les filières avicoles.

Pour plus d'informations : https://www.itavi.asso.fr

Personnes référentes :
Laura Warin / Joanna Litt

Merci pour les soutiens de :

FranceAgriMer – Établissement national des produits de l'agriculture et de la mer
CIDEF
CLIPP – Interprofession du Lapin
La Pintade
CIPC
Liberté • Égalité • Fraternité – République Française
Ministère de l'Agriculture de l'Agroalimentaire et de la Forêt
CNPO
CIFOG – Comité interprofessionnel des palmipèdes à foie gras
SNA
Synalaf



Ne pas jeter sur la voie publique - Crédit photo : CANVA / ITAVI / FREEPIK